

Le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882, par JEAN BOUVIER. Deux vol., reliés, 6½ po. x 10, 936 pages. — ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, VI^e Section. CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES. Paris, 1961

Alice Poznanska

Volume 38, numéro 2, juillet–septembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001806ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001806ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poznanska, A. (1962). Compte rendu de [*Le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882*, par JEAN BOUVIER. Deux vol., reliés, 6½ po. x 10, 936 pages. — ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, VI^e Section. CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES. Paris, 1961]. *L'Actualité économique*, 38(2), 320–320.
<https://doi.org/10.7202/1001806ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

intérêt à changer son attitude qui permet un gaspillage des capitaux et du prestige de l'Occident.

Par ailleurs, bon nombre des aspects doctrinaux du problème sont trop condensés, l'auteur ayant longuement décrit l'assistance: Aussi restent-ils assez superficiels. Du moins portent-ils à réflexion.

Pour la même raison (manque de développement) certains jugements abrupts sont-ils contestables: jugements en matière démographique et en matière politique, le soi-disant masochisme de la IV^e République, par exemple. Jean Lotte

Le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882, par JEAN BOUVIER. Deux vol., reliés, 6½ po. × 10, 936 pages. — ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, VI^e Section. CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES. Paris, 1961.

Le problème des placements joue, dans les systèmes bancaires, un rôle que les législateurs se sont efforcés, depuis toujours, d'orienter et de limiter. Il s'agit, en somme, de surmonter le danger des risques tout en faisant fructifier le capital, de protéger les détenteurs de petits dépôts et d'éviter aussi le gonflement exagéré des réserves.

Jean Bouvier décrit l'évolution du Crédit Lyonnais, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, évolution qui illustre parfaitement les différents aspects de la question. L'histoire de cette institution financière française fait ressortir également certaines influences du contrôle gouvernemental sur la politique des organismes du crédit. La limitation des marges de profits, par exemple, a encouragé les investissements à l'étranger. Au lieu d'aider l'industrie locale et nationale, on préférerait développer à l'époque le réseau des intérêts français autant au Portugal, ou en Italie, que dans le cadre de l'Empire Ottoman, celui des pays coloniaux et jusqu'en Russie. Tendance qui suivait incontestablement des impulsions culturelles et humanitaires, mais qui avait entraîné les banques françaises dans des aventures qui ne se sont pas toujours montrées profitables.

L'ouvrage de Jean Bouvier permet donc de retracer l'origine de certaines crises et d'en tirer une leçon valable non seulement dans le contexte de l'économie française, mais également dans celui des autres pays. Le style attachant du livre facilite, en outre, sa lecture et le rend accessible à un large groupe de lecteurs.

Alice Poznanska

La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud, par PIERRE-YVES PÉPIN. Un vol., 6¾ po. × 10, broché, 360 pages. — MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Québec, 1962.

La région Gaspésie-Rive-Sud constitue sans aucun doute un bel exemple d'une région sous-développée. Ce trait ressort particulièrement de l'étude de Pierre-Yves Pépin. Le cas de la Gaspésie ne fait pas le moindre doute; la situation de la Rive-Sud n'est pas non plus très brillante.